

rencontré les représentants des principales institutions prêteuses, dont les banques, les sociétés de prêts hypothécaires et les compagnies privées d'assurance-hypothèques pour leur faire savoir précisément qu'il faudrait accorder une certaine aide aux propriétaires obligés de renouveler leurs hypothèques. Leur réaction a été favorable, et un certain nombre de ces sociétés prolongent les délais d'amortissement même dans le cas d'hypothèques en cours. Nous nous préoccupons donc du dossier du logement. Nous avons pris des mesures en réponse aux instances que formule le député.

* * *

L'ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE

LA RÉDUCTION DE LA LIMITE DE VITESSE IMPOSÉE SUR LES ROUTES

M. Stanley Hudecki (Hamilton-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné les menaces qui pèsent sur les approvisionnements en provenance de l'Alberta et pour faire des économies d'énergie tout en diminuant le nombre de blessés et de morts sur nos routes, le ministre envisagerait-il avec son homologue provincial de limiter davantage la vitesse sur les routes, car, bien que la limite soit fixée à 100 km/h, elle n'est actuellement pas respectée?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je remercie le député pour sa question. C'est en effet une proposition très utile et très valable. Je tiens toutefois à lui signaler que cette question a été soulevée à maintes reprises avec les ministres provinciaux lors des conférences fédérales-provinciales. Toutefois, alors que la plupart des ministres de l'énergie semblaient favorables à cette mesure, certains autres ministres provinciaux, ceux des transports par exemple, n'étaient pas aussi pressés de faire quelque chose dans ce domaine. Je ne peux rien dire de plus au député, sinon que j'espère que les gouvernements provinciaux en cause reconsidéreront la situation et qu'ils feront bon accueil à sa suggestion.

* * *

● (1150)

LE LOGEMENT

L'ALLOCATION DE LOGEMENT POUR LES FAMILLES À REVENUS FAIBLE ET MOYEN

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics qui est aussi chargé du logement. D'après une étude que vient de faire le service de planification de Vancouver, 40,000 ménages, soit les occupants de 25 p. 100 des logements de la ville, éprouvent de graves difficultés de logement sous une forme ou sous une autre. De plus, le pourcentage réel des logements vacants étant de zéro, il y a des gens qui vivent sur les plages, sur les marches de l'hôtel-de-ville et dans des bâtiments que l'on prévoit démolir. Vu que le programme MURB annoncé dans le budget fédéral n'aidera que les gens qui ont les moyens de payer un loyer de \$1,200 par mois—ce qui est le loyer moyen annoncé pour une maison de deux chambres dans ma circonscription—le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelle aide il prévoit apporter sous forme d'allocation de logement aux familles à revenus faible et moyen?

Questions orales

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, pour répondre à la question du député, j'aimerais mentionner que c'est précisément pour remédier à la situation qu'elle vient de décrire que le ministre des Finances a remis en vigueur les dispositions du MURB, dans l'espoir que ce programme s'attaquerait directement au problème ou qu'il aurait une incidence favorable pour les locataires en question.

Je voudrais aussi attirer l'attention du député sur un rapport qu'elle devrait remercier notre gouvernement de ne pas avoir adopté. Il s'agit d'un rapport secret préparé par l'ancien gouvernement conservateur, le rapport Matthews, qui non seulement recommande d'annuler les programmes de services communautaires, mais aussi propose de ne plus affecter de fonds pour les logements à but lucratif et à loyer modéré—c'est-à-dire que la SCHL ne les financerait plus du tout. Nous devons nous féliciter que les programmes décrits dans ce document ne soient pas en vigueur aujourd'hui, parce qu'ils n'aideraient certainement pas les gens dont le député semble aujourd'hui se soucier.

Une voix: C'est honteux.

Mlle Carney: Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au même ministre. Je voudrais qu'il sache que le rapport en question n'a pas été adopté. Ce rapport affirme que sur ces 40,000 ménages de Vancouver 28,000 disposaient d'un revenu insuffisant c'est-à-dire qu'ils devaient consacrer au moins 30 p. 100 de leur revenu brut au logement et qu'en conséquence personne ne voulait leur prêter. Étant donné que le prix moyen d'une maison dans le sud de la province est de \$120,000 soit près de deux fois la moyenne nationale, et comme il faut gagner \$36,000 par année pour avoir accès à une hypothèque de \$75,000, à 14 p. 100, quel genre d'assistance concret le ministre propose-t-il aux futurs propriétaires?

M. Cosgrove: Il existe déjà un programme qui permet aux futurs propriétaires d'épargner \$1,000 par année, cette somme étant déductible aux fins de l'impôt, afin de les aider à verser un premier paiement. Deuxièmement, c'est pour venir en aide à ces personnes qu'on a prévu 5,000 nouveaux logements sociaux en plus des 25,000 unités qui seront construits à travers le pays. Ce programme est déjà en place et se poursuivra encore quelques années. Je sais par expérience personnelle qu'il vise à résoudre des problèmes précis justement ceux que la représentante signale aujourd'hui.

* * *

LE GRAIN

LE BLÉ—LA MAJORATION DU PRIX INITIAL

M. Doug Neil (Moose Jaw): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports qui remplace le ministre chargé de la Commission canadienne du blé. En réponse à une question que lui a posée hier le député de Vegreville, le ministre a dit que la Commission n'envisageait pas de relever le prix initial du blé rouge du printemps et du blé dur. Le ministre sait, j'en suis certain, qu'il existe un écart de près de 3 p. 100 entre le prix courant et le prix initial. Le ministre peut-il assurer aux céréaliers de l'Ouest que la Commission du blé écoule le grain au prix du marché, et si oui, pourquoi hésite-t-on à majorer le prix initial?